

*Syndicat Mixte pour l'Aménagement
Hydraulique du Bassin du Brivet*

Loire estuarienne / Les extrêmes

**La gestion hydraulique sur le bassin
versant Brière-Brivet**

Jeudi 15 décembre 2011

GiP
Loire
Estuaire



Loire estuarienne / Les extrêmes

Déroulement de la présentation

- Le territoire : bassin versant Brière-Brivet
- La gestion hydraulique
- Les problématiques d'exondation
- Les problématiques de réalimentation
- La gestion en période d'étiage



Loire estuarienne / Les extrêmes

Le bassin versant Brière-Brivet

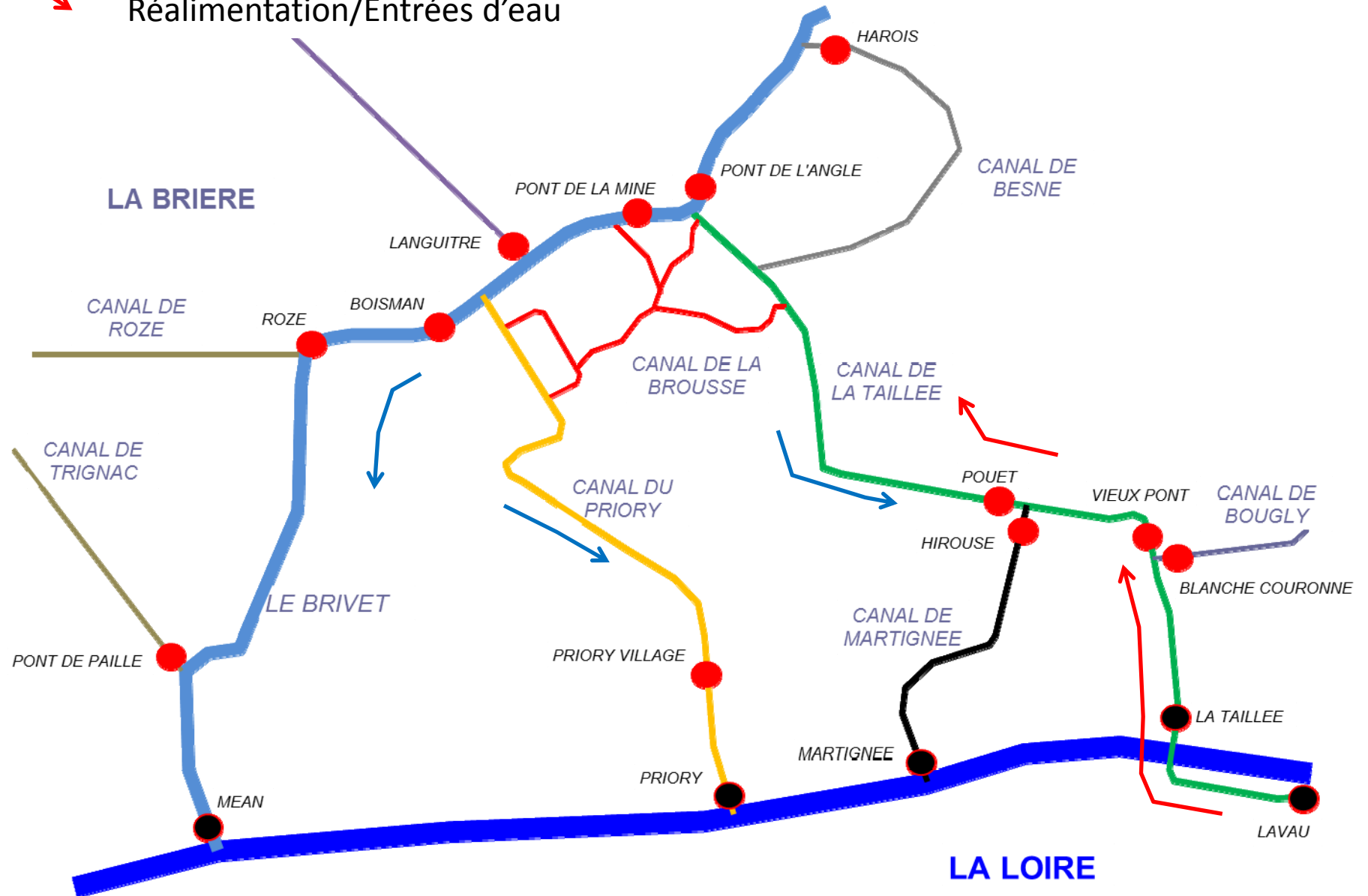
- 800 km²
- 20 000 ha de zones humides
- 500 km de cours d'eau et canaux de marais principaux (réseau I et II)
- 800 km de douves/fossés (réseau III)



Loire estuarienne / Les extrêmes

La gestion hydraulique

- Evacuation/Ecoulements
- ↪ Réalimentation/Entrées d'eau



Loire estuarienne / Les extrêmes

Les problématiques d'exondation

- Exondation : « retrait de l'eau des parties inondées », évacuation des eaux, écoulements hivernaux

- Période : de Novembre à Mai

- Surveiller les points sensibles : rupture de pente (relief du marais), étranglement du réseau, ...

- Respecter le(s) règlement(s) d'eau

- En cas de crue, évacuer les eaux sans conditions vers l'aval



Loire estuarienne / Les extrêmes

Les problématiques de réalimentation

- Réalimentation : entrées d'eau, prises d'eau... en période d'étiage
- Période : de Juin à Septembre
- Enjeux : maintien niveaux d'eau pour l'abreuvement des animaux et pour les limites de parcelles (clôtures naturelles)
- Arbitrer les exigences des différents usagers : pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, etc..
- Submersion du bief par fortes marées : gestion non maîtrisée
- Contrôler la salinité en continu sur tout le linéaire du réseau
- Seuil de salinité / Réglementation



Loire estuarienne / Les extrêmes

La gestion en période d'étiage



- Anticiper dès la fin de l'hiver : Réguler les niveaux en amont du bassin versant
- Contrôler l'évolution de la salinité sur tous le linéaire du réseau
- Suivre l'évolution de la météo et des conditions extrêmes : sécheresse, tempête, pluviométrie, etc..
- Suivre l'évolution des débits d'eau douce en Loire
- Prévoir un calendrier des périodes favorables pour les prises d'eau en fonction des coefficients de marée.
- Prévoir un calendrier des périodes sensibles en cas de submersion du bief : coefficients de marée supérieur à 90 environ.
- Organiser régulièrement des réunions de concertation avec l'ensemble des usagers
- Minimiser les risques pour l'élevage/les animaux : envois d'eau lents et réguliers pour augmenter progressivement la salinité
- Minimiser les risques pour les poissons : laisser un léger débit de fuite au niveau des ouvrages.

Loire estuarienne / Les extrêmes

Exemple : niveaux d'eau lors d'une surcote

